



Extraits de discours prononcés lors du conseil d'administration du 13 juin 2016

1 - Septembre 2016



JACQUES ALAIN BÉNISTI, PRÉSIDENT DU CIG, DÉPUTÉ-MAIRE DE VILLIERS-SUR-MARNE

Je voudrais tout d'abord vous informer de la démission de deux collègues : Muriel TENDRON-FAYT, pour des raisons indépendantes de sa volonté, qui ne lui permettent plus de siéger au conseil d'administration du CIG. Elle sera remplacée par sa suppléante, Corinne CADAYS-DELHOMME, adjointe au maire de la Courneuve.

Serge DELRIEU ayant été nommé Sous-préfet de Saint-Flour, sa suppléante, Sabrina ASSAYAG, lui succède (Pavillons-sous-Bois).

Par ailleurs, Marie CHAVANON, représentante du collège des établissements publics au sein du conseil d'administration a perdu, avec la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets au 31 mai dernier, sa qualité pour siéger, tout comme son suppléant, Philippe LECOMTE.

Un nouvel administrateur prend aujourd'hui ses fonctions au sein du conseil d'administration, Richard DOMPS, vice-président de l'EPT 12 « Grand Orly Val de Bièvre Seine Amont », qui a récupéré les compétences déchets au 1^{er} janvier dernier.

Que les élus sortants soient remerciés de leur participation active aux instances du CIG.

Au sein de l'administration de l'établissement, quelques changements notables sont à souligner puisque nous accueillons aujourd'hui Aurore BARTHEL, qui occupe le poste de directrice générale adjointe en charge des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, depuis le 1^{er} avril dernier.

J'en profite également pour saluer le départ de Danielle MORET, directrice des finances et du contrôle de gestion qui fait valoir ses droits à la retraite et qui quittera le CIG le 21 juin. Elle sera remplacée au 1^{er} juillet par Cécile BEDOUIN-LIMMOIS, actuellement directrice de l'administration générale, qui prendra en charge les finances et le contrôle de gestion, puisque ces deux directions seront désormais regroupées en une seule, la direction administrative et financière. Cette mutualisation correspond à ma volonté et à celle de la directrice générale, Sylvie HUSSON, de rationaliser l'organigramme du CIG.

Pour poursuivre, Philippe LAURENT, vice-président chargé des relations

avec la Métropole du Grand Paris, a souhaité que soit présenté un point d'étape concernant l'état des affiliations au CIG avec la mise en place de la Métropole du Grand Paris et des 11 Établissements Publics Territoriaux depuis le 1^{er} janvier dernier : Cf. discours, p. 4.

La visite à Pantin le 18 mai 2016 dernier de la délégation du Ministre de la Gouvernance locale, du développement et de l'Aménagement du territoire du Sénégal, reçue par la direction générale du CIG, contribue à un échange d'expériences. Dans le cadre de la mise en place d'une fonction publique territoriale dans ce pays, les autorités sénégalaises ont souhaité réaliser un voyage d'études en France pour aborder avec les autorités nationales et locales françaises les modalités de mise en place et de fonctionnement d'une fonction publique locale. Ainsi, après avoir notamment rencontré la ministre de la fonction publique, la DGCL et le CNFPT, la délégation ministérielle s'est rendue au CIG pour échanger sur les questions relatives à la gestion des ressources humaines et connaître les missions dévolues au CIG.

L'organisation mutualisée d'une épreuve de concours

S'agissant des concours, l'actualité a été plus particulièrement marquée, au cours du premier semestre, par l'organisation des épreuves orales du concours d'auxiliaire de puériculture territorial de 1^{re} classe, ouvert pour 530 postes dans le cadre d'un conventionnement régional. Pour la première fois, les centres de gestion franciliens ont pris la décision de mutualiser cette opération, organisée jusqu'à présent par les trois établissements. Les entretiens, qui se sont déroulés entre le 7 mars et le 8 avril 2016, ont mobilisé 138 trinômes d'examineurs, soit 414 vacations. 19 jours ont ainsi été nécessaires pour entendre les 2 089 candidats admis à concourir.

Le 17 mars dernier ont eu lieu les deux épreuves écrites d'admissibilité de la session 2016 des concours d'adjoint administratif de 1^{re} classe, sur la base de sujets communs aux trois centres de gestion franciliens. 1 581 des 2 579 candidats convoqués ont passé l'épreuve de tableau numérique et 1 553 celle de français, soit un absentéisme moyen de près de 40 %, comparable à l'absentéisme constaté lors des sessions précédentes.

Enfin, le 24 mai 2016, se sont déroulées les épreuves écrites d'admissibilité du concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques, organisées par le CIG petite couronne pour le compte des centres de gestion de l'inter-région Ile-de-France / Centre Val de Loire, le centre de gestion de Seine et Marne assurant l'organisation des épreuves pour les concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe.

L'arrivée de l'été est marquée dans le domaine de la santé et de l'action sociale par une importante actualité en matière de handicap et de maintien dans l'emploi. La convention avec le FIPHFP, soumise au conseil d'administration du CIG aujourd'hui, prend effet à compter du 1^{er} juillet, pour 3 ans. C'est plus d'un million d'euros de recette sur trois ans pour le CIG, qui va permettre la poursuite de nombreuses actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées en petite couronne. Une réunion co-organisée par l'ANDCDG et le FIPHFP dans nos locaux le 27 mai dernier a permis de rappeler la vitalité du partenariat entre les centres de gestion et le FIPHFP. A l'heure où l'on apprend que le taux des 6 % est désormais dépassé dans la fonction publique territoriale (6,22 % de bénéficiaires de l'obligation d'emploi dans la FPT en 2015, d'après les chiffres FIPHFP publiés fin mai), nous pouvons nous féliciter que le CIG s'inscrive pleinement dans cette dynamique d'emploi durable.

Toujours sur la même thématique, la direction de la santé et de l'action sociale organise le 16 juin sa traditionnelle journée santé et sécurité au travail sur le thème du maintien dans l'emploi. Comme lors des éditions précédentes, les témoignages de collectivités seront à l'honneur, afin que l'ensemble des participants puissent bénéficier de retour d'expériences, sur une problématique de plus en plus complexe à traiter dans le contexte financier actuel.

L'actualité de l'emploi porte essentiellement sur le lancement de la campagne de recueil des données sociales pour l'établissement du rapport sur l'état des collectivités (REC) de 2015. Depuis la fin du mois de mars, le recueil des données est en cours et le CIG mène un travail de proximité avec les collectivités afin d'améliorer la fiabilité des informations recueillies et les diffuser à travers le bilan social.

Les éléments de ce rapport concernent les effectifs, le temps de travail, les rémunérations, les conditions de travail, la formation et les droits sociaux.

Les modifications récentes intègrent des indicateurs issus de deux protocoles d'accords, celui du 22 octobre 2013 portant sur la prévention des risques psychosociaux et celui du 8 mars 2013 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, et introduisent une meilleure complémentarité avec les données du rapport annuel sur la santé-sécurité au travail (RASSCT).

L'analyse des rapports transmis au CIG fera l'objet de deux publications. Un bilan social pour les collectivités de moins de 50 agents qui sera présenté au comité technique placé auprès du CIG en octobre. Une autre publication, « Bilan social de la petite couronne », présente l'analyse globale des résultats et une déclinaison par type de collectivités. Elle sera publiée en janvier 2017.

Dans la continuité des rencontres de gestionnaires de personnels organisées sur le thème du rapport sur l'état de la collectivité (REC), la direction de l'emploi animera, dans le courant du mois de novembre, un atelier d'accompagnement à la réalisation d'un bilan social au cours duquel des indicateurs et graphiques pertinents seront proposés aux collectivités. Le service bourse de l'emploi a participé au forum « Paris des métiers qui recrutent », organisé par l'association Carrefours pour l'emploi au Carreau du Temple à Paris, dans l'espace Petite enfance, Santé et Social.

Trois collectivités de la petite couronne étaient également présentes : les communes de Courbevoie, Vitry-sur-Seine et Neuilly-sur-Seine. De même, la direction de l'emploi était présente au Forum Emploi organisé par le Pôle Défense Mobilité au profit des militaires ainsi qu'au 1^{er} salon de l'Emploi des cadres organisé par la commune du Raincy en partenariat avec l'APEC et le Réseau National des Missions Emploi.

Boulogne-Billancourt s'affilie au CIG

Dans le domaine des instances paritaires, je souhaite porter à votre connaissance les informations suivantes :

Depuis le 1^{er} mai, la commune de Boulogne-Billancourt est affiliée au CIG. Le service du secrétariat des organismes paritaires est intervenu dans les locaux de cette ville, le 13 avril 2016, afin de présenter aux gestionnaires des ressources humaines, le fonctionnement des CAP placées auprès du centre de gestion ainsi que les modalités informatiques de transmission de données et d'inscription aux formations SNAPI-CAP dédiées aux gestionnaires RH de la collectivité, qui sont programmées le 21 juin pour les procédures d'avancements et de disponibilité, et le 1^{er} juillet pour celle de la promotion interne. Une séance supplémentaire du comité technique a été organisée. Les premières saisines de la Métropole du Grand Paris sur l'organisation et le fonctionnement de ses services ont pu y être examinées. La CAP de catégorie A du 20 avril a examiné les promotions internes pour l'accès aux cadres d'emplois des conservateurs des bibliothèques (4 inscrits sur la liste d'aptitude pour 16 fonctionnaires proposés par les autorités territoriales), conservateurs du patrimoine (1 inscrit pour 14 fonctionnaires proposés) et conseillers socio-éducatifs (9 inscrits pour 56 fonctionnaires proposés).

Sur les 86 fonctionnaires proposés, 17 n'avaient pas accompli la formation statutaire obligatoire, condition réglementaire préalable à une éventuelle inscription sur une liste d'aptitude au titre de la promotion interne.

La CAP a veillé à prendre en compte les modifications statutaires récentes relatives aux ingénieurs territoriaux (deux nouveaux cadres d'emplois à compter du 1^{er} mars), au nouveau cadre d'emplois des cadres territoriaux de santé paramédicaux (intégrant à compter du 1^{er} avril les cadres de santé infirmiers, techniciens paramédicaux et puéricultrices) et aux premiers décrets d'application du protocole sur les parcours, les carrières et les rémunérations de la fonction publique-PPCR.

S'agissant de la promotion interne, la CAP du 29 juin examinera l'accès au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux. Au vu des éléments

transmis, 382 fonctionnaires sont proposés par les autorités territoriales pour l'accès, au choix, au grade de rédacteur et 2, au titre de l'examen professionnel pour l'accès au grade de rédacteur principal de 2^e classe.

Compte tenu de la fin du dispositif dérogatoire, au 1^{er} août 2015, de calcul du nombre de postes ouverts sur ces listes d'aptitude et de l'application, en conséquence, des règles habituelles de quota (1/3), qui va conduire à une diminution sensible du nombre d'inscriptions, il a été décidé d'allonger la période de recensement des recrutements (utilisés pour le quota) pour prendre en compte le plus grand nombre possible de nominations de lauréats des derniers concours d'accès à ce cadre d'emplois.

S'agissant des conseils de discipline de 1^{re} instance, depuis le mois de janvier 2016, sur les 50 dossiers programmés lors de 11 séances, 10 dossiers n'ont pu être examinés en raison de défauts de quorum (4), de demandes de report de l'agent ou de l'autorité territoriale (5) et de retrait du dossier par la collectivité (1).



La convention avec le FIPHFP prend effet à compter du 1^{er} juillet, pour 3 ans. C'est plus d'un million d'euros de recette sur trois ans pour le CIG, qui va permettre la poursuite de nombreuses actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées en petite couronne.



Bien qu'en nombre moins élevé qu'en 2015, les effets des défauts de quorum associés à un nombre de saisines qui reste soutenu, en particulier pour des situations de fonctionnaires suspendus de leurs fonctions traitées en priorité, conduisent à programmer une séance supplémentaire le 26 août. Compte tenu de ce nombre élevé de saisines, les dossiers transmis au secrétariat à ce jour pourront être inscrits au plus tôt en octobre 2016, sauf urgence.

Quant au conseil de discipline de recours, sur 6 affaires programmées les 1^{er} et 29 avril, 4 ont dû être reportées en raison d'un défaut de quorum. 8 affaires ont été inscrites lors des séances des 27 mai et 17 juin et, sous réserve de saisines nouvelles, les 7 recours encore en instance devraient être examinés le 1^{er} juillet et le 16 septembre.

Concernant le service de l'expertise statutaire-SVP statut, les Rencontres de gestionnaires de personnel organisées les 8 et 11 avril ont rencontré un franc succès : près de 400 gestionnaires de personnels sont venus échanger sur les nouvelles dispositions réglementaires applicables aux agents contractuels.

Le service a également présenté, en collaboration avec la direction des concours et le service Retraite, à la demande de la ville de Vincennes, dans le cadre de leur convention annuelle du personnel des 29 et 31 mars, les principales dispositions relatives à la carrière des fonctionnaires territoriaux ainsi que l'actualité statutaire et juridique.

D'autres rencontres de gestionnaires RH vont avoir lieu à la fin du mois, les 28, 30 juin et 1^{er} juillet, afin de présenter les mesures d'application du protocole d'accord dit « PPCR » sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations ainsi que sur la loi du 20 avril 2016 portant sur la déontologie et les droits et obligations des fonctionnaires.

A ce titre, des articles d'actualité importants sont également parus dans les IAJ, dont un dossier consacré à la réforme du statut des ingénieurs territoriaux dans le numéro du mois d'avril et un premier point consacré à l'essentiel des dispositions de la loi « Déontologie, droits et obligations » dans le numéro du mois de mai, sachant qu'une analyse exhaustive et approfondie des dispositions de cette loi sera proposée dans le numéro du mois de juin.

Par ailleurs, la prise en compte des premiers décrets d'application du protocole PPCR applicables à la fonction publique territoriale (publiés aux J.O. des 13 et 14 mai), a conduit à d'importantes mises à jour de la banque d'information sur le personnel BIP, ainsi que du Répertoire des carrières.

Enfin, le service documentation et archives, quant à lui, poursuit le chantier de l'informatisation de la gestion documentaire afin de

moderniser et de simplifier le travail des documentalistes et secrétaires documentaires du service tout en proposant de nouveaux services aux agents du CIG, qui pourront accéder à l'information documentaire de manière plus dynamique et interactive, depuis leur poste informatique, au moyen notamment d'un portail documentaire.

Deux sites web en un

Enfin que dire de l'actualité des systèmes d'information.

Le projet de refonte des sites internet et extranet « Ressources », qui a pour objectif d'améliorer la cohérence, la lisibilité et la richesse des contenus et de proposer une ergonomie optimisée, a franchi une première étape concrète, le 12 mai dernier, avec la mise en production d'un nouveau menu et de contenus enrichis. Dans les mois qui viennent, les contenus du site Extranet Ressources migreront vers le site Internet. Bien entendu, les contenus restreints le resteront et nécessiteront une authentification pour y accéder. Par la suite, de nouvelles fonctionnalités apparaîtront progressivement sur le nouveau site, telles qu'un agenda général et thématique et un fil d'actualités. Le tout aboutira à la subsistance d'un seul site Internet à l'apparence modernisée.

Le CRM est un outil de gestion des relations partenaires, qui vise l'amélioration de la gestion des partenaires du CIG, en favorisant la mutualisation, le partage, l'historisation et la sécurisation des données les concernant. Il a été mis en production mi-mai 2016, au sein du service EIPRP. Les prochaines phases de déploiement du CRM seront engagées dès septembre. Elles concerneront tout d'abord « la capitalisation des informations partenaires », via des tableaux de bord mis à disposition de la direction générale du CIG, puis le déploiement de fonctionnalités majeures apportant une automatisation de la gestion des appels téléphoniques, un meilleur suivi des abonnements à BIP et un publipostage généralisé.

Par ailleurs, j'ai demandé à Sylvie HUSSON de vous faire une brève présentation en séance, au moyen d'un

diaporama, du projet d'aménagement de la ZAC du Port, sur laquelle se trouve le CIG et qui touche à sa fin.

Ces aménagements vont considérablement modifier et améliorer l'environnement proche du CIG, qui est également impacté pour son adresse avec une nouvelle dénomination de la voie le desservant dès la rentrée de septembre : le CIG sera désormais localisé rue Lucienne GERAIN, du nom de l'une des premières secrétaires générale de France, sinon la première, chevalier de la Légion d'Honneur, secrétaire générale honoraire de la mairie de Pantin, dans les années 50.



Une rencontre avec les 41 communes dites « isolées », c'est-à-dire celles qui intègrent pour la première fois une intercommunalité, est programmé le 21 juin à destination des responsables RH et DG des communes intéressées.

PHILIPPE LAURENT, PREMIER VICE-PRÉSIDENT, CHARGÉ DES RELATIONS AVEC LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

Je souhaite faire un point sur l'état des affiliations du CIG à la suite de la mise en place de la MGP et des EPT.

Tous les nouveaux Etablissements Publics Territoriaux (EPT), à l'exception de l'un d'entre eux, sont désormais affiliés au CIG à titre :

- Obligatoire pour 6 d'entre eux (Métropole du Grand Paris, Paris Ouest La Défense (T4), Boucle Nord de Seine (T5), Paris Terres d'Envol (T7), Grand Paris Grand Est (T9) et Paris Est Marne et Bois (T10)),
- Volontaire pour 5 autres (Vallée Sud - Grand Paris (T2), Grand Paris Seine Ouest (T3), Plaine Commune (T6), Est Ensemble (T8) et Grand Orly Val de Bièvre Seine Amont (T12)), au regard de leurs effectifs et du seuil des 350 agents. Seul le T11, dont le siège est à Créteil, a indiqué au CIG qu'il ne souhaitait pas s'affilier.

En parallèle, 18 établissements ont été dissous au 1^{er} janvier 2016.

Seuls 2 communes et 2 établissements publics demeurent donc non affiliés au CIG : Châtenay-Malabry, Créteil et son CCAS et l'EPT 11.

Au 1^{er} juin 2016, le nombre de collectivités et établissements affiliés au CIG s'élève à 378, dont 184 obligatoirement et 194 volontairement, soit une relative stabilité en termes d'effectifs, à ce jour, pour le CIG.

Cependant, force est de constater, dans ce contexte de réforme territoriale, que :

- Les mutualisations envisagées en termes de Ressources humaines sont encore loin d'être des réalités partout,
- Certaines organisations syndicales ont fait connaître au CIG leurs difficultés à instaurer le dialogue social avec quelques EPT, notamment dans le cadre de la préparation des élections des représentants du personnel au Comité Technique, et regrettent que les partenaires sociaux ne soient pas davantage associés. Ils ont parfois constaté des difficultés à accéder au calendrier des élections propre à chaque EPT.

J'ai eu ces mêmes échos au sein du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale que je préside.

Dans le même sens, le président de la Métropole du Grand Paris a invité à une réunion le 6 avril dernier les 9 organisations syndicales signataires du protocole

d'accord avec le CIG, des syndicats de la ville de Paris et la directrice générale du CIG, afin de donner quelques éléments d'information sur la mise en place de la Métropole du Grand Paris, les créations d'emplois. Les syndicats espèrent trouver la même qualité de dialogue social qu'ils ont avec le président du CIG. A ce jour, seul le T2 a organisé le 19 mai dernier les élections des représentants du personnel pour mettre en place le Comité Technique et créer le CHSCT. Le CIG a eu l'occasion de répondre à ses questions à l'occasion d'un rendez-vous en mars dernier sur ce sujet.

D'autres EPT (T9 et T12) seraient en cours de préparation de leurs élections. Le CIG s'est mis à la disposition de ces EPT pour les appuyer.

C'est pourquoi, j'ai approuvé Sylvie Husson, directrice générale du CIG, qui œuvre avec ses équipes, à faciliter le dialogue avec les organisations syndicales et à faire le lien avec les EPT en cas d'éventuelles difficultés. Je l'ai invitée, en accord avec le président Bénisti, à organiser une rencontre avec les 41 communes dites « isolées », c'est-à-dire celles qui intègrent pour la première fois une intercommunalité, dans le but de les accompagner sur la voie de la mutualisation et de répondre à leurs interrogations en matière RH, et enfin de leur proposer si nécessaire un accompagnement personnalisé sur les dossiers qui les préoccupent tout particulièrement.

Une réunion a été organisée le mardi 21 juin au matin avec les responsables RH et DG des communes concernées.

Concernant les emplois fonctionnels, le CIG n'a pas encore beaucoup de visibilité eu égard à la date récente de mise en place des EPT, mais s'attend à une augmentation prévisible du nombre de fonctionnaires momentanément privés d'emploi (FMPE) pour des dirigeants (DG ou DGA) qui ne pourraient pas être reconduits ou maintenus dans leurs fonctions.